2000 0208-0007-7

## L'ORIENT LE JOUR

Beyrouth Liban 8 février 2000

## PERSONNES DISPARUES

## Cinq associations libanaises i une manifestation à Paris

Paris, de Élie MASBOUNGI

Des représentants de vingt mille disparus du Sud et de l'Est de la Méditerranée, dont des parents de victimes libanaises, ont inauguré hier soir sur le parvis du Panthéon une rencontre euro-méditerranéenne qui se poursuivra jusqu'au 11 février avec des manifestations à Bruxelles et à Genève.

L'initiative revient à la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) et les partenaires libanais de l'opération sont des associations de tous bords, à savoir le Comité des familles de détenus libanais en Israël, le Comité des parents de disparus durant la guerre, le Comité des familles de détenus libanais en Syrie, le Support of Lebanese in Detention (Solid) et le Soutien aux Libanais détenus arbitrairement (Solida).

La manifestation d'hier était volontairement silencieuse et le spectacle de ces centaines de personnes vêtues de noir, masquées de blanc, une bougie à la main était impressionnant et symbolique. Noir en signe de deuil, masque blanc symbole d'anonymat et de disparition et bougie allumée, lueur d'espoir. Les Libanais n'étaient reconnaissables qu'à leurs chuchotements car tout le monde se voulait solidaire sans distinction de nationalité, de race ou de religion.

Il y avait là également des Égyptiens, des Libyens, des Syriens, des Marocains, des Algériens et des Turcs. Beaucoup de femmes et d'enfants représentant les familles des disparus.

La veillée d'hier inaugure donc une véritable campagne de sensibilisation des instances internationales et aussi des gouvernements

européens et ceux des pays concernés.

Des responsables du FIDH expliquent qu'en dépit de certains textes en discussion au niveau international et malgré que certains gouvernements reconnaissent peu à peu les réalités du phénomène des disparitions de personnes, le silence est toujours de rigueur. Aussi, ajoutent les organisateurs, les familles se battent pour que la vérité éclate afin d'apprendre «ce qu'aucune mère ne peut vouloir apprendre». Les objectifs de la campagne consistent à demander à l'Union européenne des engagements formels en ce qui concerne les personnes disparues afin que l'UE obtienne l'adoption par l'Onu de la Convention sur la disparition forcée et d'une résolution allant dans ce sens lors de la 56e session de la commission des droits de l'homme des Nations unies. Les manifestants demandent également aux autorités françaises, qui assureront la présidence de l'UE à partir de juillet 2000, de mettre la question des personnes disparues à l'ordre du jour du sommet de suivi de la conférence euroméditerranéenne (Barcelone) en novembre prochain. Dans les prochains jours, des conférences et sessions publiques seront données à Paris, Bruxelles et Genève par des juristes internationaux. Les associations régionales et les représentants des familles présentes échangeront ainsi leurs expériences, se formeront aux outils juridiques internationaux et rédigeront des recommandations en matière de lutte contre la disparition forcée et ce, en vue d'un forum civil qui se tiendra parallèlement à la conférence de Barcelone.

Le droit de pleurer...

Isabelle Adjani, marraine de la FIDH, qui s'est impliquée dans cette campagne a rédigé un texte rendant hommage aux personnes disparues et aux familles éprouvées. L'actrice espère que d'autres voix se joindront à la sienne pour exprimer la solidarité des Européens avec les manifestants;

Voici le texte d'Isabelle Adjani :

«Étrangler le dernier espoir pour que surgisse la vérité : ces femmes ne crient pas vengeance ; elles refusent l'obscurité d'un deuil innommable et cherchent à savoir ce qu'aucune mère ne peut vouloir apprendre.

Dans l'ignorance et le silence, l'injustice elle-même n'existe pas. Leur courage est immense : en cherchant la vérité, elle exigent

une justice primordiale qui risque de les anéantir.

Condamnées à une double peine, elle luttent pour avoir le droit de pleurer. Ces larmes ne doivent pas être versées en vain : tout doit être fait pour qu'il n'y ait plus de mères de disparus.

Ecoutons leur témoignage et que le dernier silence soit celui du respect.

Disparition et silence ?

Non... justice et vérité!»

Outre la FIDH, cette rencontre euroméditerranéenne est soutenue par Amnesty International, la Ligue des droits de l'homme (France) et d'autres organisations humanitaires françaises de lutte contre la torture et la faim. Les participants libanais à cette manifestation étaient au nombre d'une cinquantaine, dont dix venus spécialement de Beyrouth à cette occasion. Le nombre de personnes disparues au Liban durant la guerre est évalué à 17 000 personnes. Environ 200 personnes seraient encore détenues en Israël sans procès. Un nombre indéterminé de Libanais seraient par ailleurs emprisonnés en Syrie, affirme Solida.

## Recensement en cours

Le chef de la commission d'enquête sur le sort des personnes disparues ou enlevées, le général Sélim Abou-Ismaïl, a publié hier un communiqué réclamant à leurs parents une série d'informations et de documents destinés à remettre à jour les listes de la commission. Les parents des personnes portées disparues sont donc invités à se rendre au poste de police le plus proche de leur lieu de résidence, nantis des documents suivants :

Une photo de la personne disparue ou enlevée

- Une copie récente (pas plus de 3 mois) de son extrait d'état civil familial
- Une copie de la carte d'identité ou de l'extrait d'état civil du demandeur
- Une attestation du maire du district détaillant les circonstances de la disparition ou de l'enlèvement.

Le communiqué précise que les documents seront reçus entre le 15 février courant et le 2 mars prochain.